

# Rapport annuel

au 30 juin 2015

## LBPAM ACTIONS EUROPE

Part «D»

Part «C»

Part «E»

### FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

### CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

LA BANQUE



POSTALE

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015  
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 099 733 euros – 344 812 615 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

# Sommaire

RAPPORT DE GESTION

COMPTES ANNUELS

**Bilan actif**

**Bilan passif**

**Hors bilan**

**Compte de résultat**

**Annexes**

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

## Informations réglementaires concernant l'OPC

■ Depuis le 5 février 2015, les précisions suivantes liées à la réglementation américaine (Dodd Franck Act / FATCA) ont été apportées au prospectus de votre FCP :

- statut fiscal FATCA de votre FCP qui lui permet, le cas échéant, de bénéficier de dispositions fiscales plus favorables,
- mention que les parts sont émises uniquement au porteur ou au nominatif administré.

Par ailleurs, suite à l'arrêt de la publication des prix et taux des BTF et BTAN par la Banque de France, le cours des bons émis par les États de la zone euro est désormais celui diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché.

■ Depuis le 30 mars 2015, les modifications suivantes ont été apportées à votre FCP :

- Augmentation des commissions de mouvements : le prospectus de votre FCP intègre le nouveau format du tableau de présentation des commissions de mouvement. Les frais courants associés dans les DIC1 ont également été mis à jour en cas d'impact substantiel.
- Modification de la source du taux de change applicable aux instruments financiers négociés sur un marché réglementé hors UE : le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres, remplace le cours de devises publié par la Banque centrale européenne au jour de l'évaluation.

■ À compter du 15 octobre 2015 : afin de bénéficier de l'expertise de KAMES CAPITAL, société du Groupe AEGON avec lequel LA BANQUE POSTALE a mis en place un partenariat stratégique, LBPAM, dans le cadre de l'analyse fondamentale menant à la sélection de valeurs :

- Utilisera l'expertise de KAMES CAPITAL pour la sélection et le suivi des valeurs du Royaume-Uni,
- Collaborera avec KAMES CAPITAL pour le suivi des valeurs Europe Ex-Royaume-Uni,
- Utilisera un outil développé par KAMES CAPITAL pour alimenter le travail de recherche interne mené par LBPAM.

KAMES CAPITAL PLC. apportera ainsi son expertise dans la sélection et le suivi des valeurs du Royaume-Uni. LBPAM s'appuiera, notamment en ce qui concerne les titres du Royaume-Uni, sur les analyses menées par KAMES CAPITAL PLC. pour affiner les choix de valeurs constituant le portefeuille de votre FCP.

L'utilisation d'un optimiseur de portefeuille permettra par ailleurs une construction de portefeuille qui contient les valeurs sélectionnées par l'analyse fondamentale, tout en vérifiant l'exposition aux facteurs systématiques éventuels recherchés (beta de marché, expositions sectorielles, géographiques ou autres thématiques), en visant une maximisation de l'exposition au risque spécifique à chaque valeur.

## Commentaire de gestion

Au début de la période sous revue (30 juin 2014 – 30 juin 2015), des statistiques macro-économiques toujours décevantes, notamment en Allemagne, ont pesé sur les marchés. L'aggravation de la crise en Ukraine après la destruction de l'avion de la Malaysian Airlines et les avatars de Banco Esperito Santo au Portugal n'ont rien arrangé. Tout comme un certain nombre d'avertissements sur résultats retentissants, qui ont conduit les analystes à revoir en baisse leurs estimations de résultats.

Puis les propos très volontaristes tenus par Mario Draghi au terme des rencontres de Jackson Hole le 22 août 2014 ont renforcé les anticipations du lancement d'un assouplissement monétaire par la BCE et permis aux marchés de repartir à la hausse. Le dollar a logiquement accompagné la tendance en s'appréciant contre l'euro.

Les marchés émergents ont été sous pression en septembre sous l'impact de plusieurs facteurs : poursuite des tensions avec la Russie, remontée de Dilma Rousseff dans les sondages à la veille des élections présidentielles au Brésil et nouveau tassement des indicateurs d'activité en Chine. Le dollar a poursuivi sa remontée.

La volatilité est restée de mise en octobre, où après un début de mois catastrophique, les marchés se sont repris, saluant les propos de représentants des banques centrales américaine et anglaise prônant la poursuite des politiques accommodantes, et des publications de résultats trimestriels bien orientés aux États-Unis. La reprise s'est accélérée lorsque la BCE a fait circuler la rumeur qu'elle pourrait racheter des obligations privées sur le marché secondaire dès le début de 2015. La tendance haussière s'est maintenue en novembre, notamment grâce à des publications macro-économiques bien orientées aux États-Unis, et aux interventions de Mario Draghi qui ont convaincu de la mise en place d'une palette d'instruments d'envergure par la BCE début 2015 (objectif de retour de total de bilan au niveau de 2012). Le baril s'est de nouveau significativement déprécié (- 15 % sur le mois), ce qui a profité aux valeurs des secteurs « sensibles » (transports, chimie, consommation cyclique).

L'absence de décision concrète après la réunion de la BCE en début de mois, l'accélération de la baisse du baril et donc des pétrolières, ainsi que des statistiques macro-économiques décevantes (notamment en Chine et en zone euro), et l'annonce du lancement d'élections présidentielles en Grèce (avec en arrière-plan une victoire possible de Syriza qui fait craindre un futur défaut de paiement) ont mis les marchés sous pression en décembre. La tendance s'est finalement retournée grâce à la Fed : Janet Yellen a calmé les craintes du marché quant à une hausse proche des taux en évoquant une « patience » plutôt accommodante.

L'année 2015 s'est ouverte sur une forte hausse des marchés européens, sur fond d'anticipations d'annonces par la BCE à la réunion du 21 janvier, qui s'est effectivement conclue par la mise en place du QE espéré pour une taille et une durée supérieures aux attentes. La baisse de l'euro, qui a débuté en juin 2014, s'est accélérée et le baril est passé sous le seuil de 50 \$, avant de rebondir fin janvier pour atteindre 60 \$ mi-février. On notera la baisse de 7 % du marché suisse en janvier après la décision surprise de la banque centrale Suisse de laisser flotter la devise, provoquant une flambée de plus de 20 % du franc suisse, et créant un mouvement de panique parmi les investisseurs. La Grèce a, elle, reculé de 12 % en janvier. Les premières prises de positions du tout nouveau gouvernement augurent de négociations mouvementées avec la Troïka. Un accord temporaire entre la Grèce et ses créanciers en février a cependant calmé les inquiétudes, et les marchés ont confirmé leur tendance haussière (l'indice Stoxx Europe 600 a progressé de 15 % en deux mois).

La hausse s'est poursuivie en mars, accompagnée d'une poursuite de la baisse de l'euro et d'une rechute du cours du baril de pétrole, grâce à des réallocations de capitaux vers les actions de la zone euro après la publication de plusieurs indicateurs économiques encourageants.

En avril, après un début de mois marqué par de nouveaux sommets sur les indices européens, confortés par des chiffres macroéconomiques bien orientés, des publications bénéficiaires, montrant les premiers effets bénéfiques de la baisse de l'euro, et les propos de Mario Draghi excluant toute diminution du programme de rachat d'actifs, les choses se sont brutalement dégradées lors de la dernière semaine du mois : le rebond de l'euro et du baril et des prises de bénéfices importantes sur le marché obligataire ont servi de catalyseurs à la baisse.

Le mois de mai a ensuite été mouvementé. Une très violente correction sur la dernière séance du mois, liée à la crainte de voir les négociations entre la Grèce et ses créanciers échouer (Christine Lagarde évoquant même un risque de « Grexit »), a annulé la hausse permise par des déclarations rassurantes de la BCE (accélération des programmes de rachats de titres en mai et en juin), et des révisions en hausse des estimations de résultats. Les négociations entre Athènes et ses créanciers sont devenues le thème central des marchés actions, auquel s'est ajoutée la montée des inquiétudes sur la Chine. Les espoirs d'accord avec Athènes ont été mis à mal par l'annonce surprise d'Alexis Tsipras de soumettre les dernières propositions de l'UE à référendum le 5 juillet, tout en appelant à voter « non ». Les marchés d'Europe du sud et les banques ont été, logiquement, les plus touchés par cette correction de toute fin de période même si toutes les places européennes terminent dans le rouge.

L'indice DJ Stoxx 600 (dividendes réinvestis) gagne 14,5 % sur la période. En termes de performance sectorielle, les meilleurs secteurs sont les médias (+ 28,8 %), les télécommunications (+ 26,9 %) et le secteur des loisirs (+ 26,9 %), tandis que l'énergie (- 13,2 %), les matériaux de base (- 5,8 %) et les services aux collectivités (+ 0,6 %) réalisent les plus mauvaises performances.

Concernant la gestion du portefeuille, parmi un certain nombre de mouvements, nous avons sensiblement augmenté notre exposition aux secteurs de la santé (achats de Novo Nordisk, Fresenius SE, Essilor, Smith & Nephew, Grandvision et Coloplast) et des télécommunications (achats de Orange, Telecom Italia et Bouygues). Nous avons également renforcé notre exposition aux valeurs financières (par le renforcement d'un certain nombre de positions existantes et l'achat d'Aviva).

Nous avons également renforcé le secteur des loisirs (achats d'Europcar, Whitbread et Merlin entertainments). À l'inverse nous avons fortement réduit le secteur de l'énergie (vente de Eni et allègements de Royal Dutch et BG). Nous avons également réduit le secteur immobilier (vente de British land et Unibail).

Sur la période, le taux d'exposition du portefeuille est resté globalement proche de 100 %.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. La somme de l'exposition issue de l'investissement de titres en direct et de l'engagement est limitée à 100 % de l'actif net du FCP.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

Une référence aux performances de l'OPC est disponible sur le site internet de La Banque Postale Asset Management (onglet « Documentation » puis « Reporting ») :

[www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr) ou sur simple demande écrite auprès de La Banque Postale Asset Management, 34, rue de la Fédération – 75015 Paris.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

## Effet de levier

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 125,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 135,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 101,42 % selon la méthode de l'engagement,
- 101,42 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvestis uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

## Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

## Quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA (art. 91 quater L du CGI Annexe II)

En moyenne, la quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA a été d'environ 82,54 %.

## Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

## Politique d'exercice des droits de vote

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

## Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : [www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr).

# Comptes annuels

## BILAN ACTIF AU 30/06/2015 EN EUR

	30/06/2015	30/06/2014
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>244 488 946,47</b>	<b>246 444 337,22</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>241 356 854,44</b>	<b>236 234 802,05</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	241 356 854,44	236 234 802,05
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négo­ciables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>1 880 043,24</b>	<b>8 937 471,01</b>
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 880 043,24	8 937 471,01
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>1 252 048,79</b>	<b>1 272 064,16</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	1 252 048,79	1 272 064,16
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
<b>Créances</b>	<b>4 426 232,32</b>	<b>3 785 139,86</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 426 232,32	3 785 139,86
<b>Comptes financiers</b>	<b>545 554,06</b>	<b>401 116,75</b>
Liquidités	545 554,06	401 116,75
<b>Total de l'actif</b>	<b>249 460 732,85</b>	<b>250 630 593,83</b>

BILAN PASSIF AU 30/06/2015 EN EUR

	30/06/2015	30/06/2014
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	216 127 241,07	211 538 944,93
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	24 300 228,58	20 419 030,06
Résultat de l'exercice (a, b)	3 449 311,15	4 266 350,80
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>243 876 780,80</b>	<b>236 224 325,79</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>50 835,75</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	50 835,75
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>1 769 463,61</b>	<b>2 330 054,88</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 769 463,61	2 330 054,88
<b>Comptes financiers</b>	<b>3 814 488,44</b>	<b>12 025 377,41</b>
Concours bancaires courants	3 814 488,44	12 025 377,41
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>249 460 732,85</b>	<b>250 630 593,83</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/06/2015 EN EUR

	30/06/2015	30/06/2014
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
<b>Autres engagements</b>		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2015 EN EUR

	30/06/2015	30/06/2014
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	39,98	102,63
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 786 853,01	6 338 038,49
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 545 800,00	1 987 758,48
Produits sur titres de créances	0,00	1 054,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	132 761,18	96 330,81
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>7 465 454,17</b>	<b>8 423 284,41</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	43 703,08	33 802,95
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	33 010,35	18 658,62
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>76 713,43</b>	<b>52 461,57</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>7 388 740,74</b>	<b>8 370 822,84</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 946 437,47	3 954 292,97
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>3 442 303,27</b>	<b>4 416 529,87</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	7 007,88	-150 179,07
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>3 449 311,15</b>	<b>4 266 350,80</b>

## 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPC et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
  - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
  - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture jour.
  - Les valeurs mobilières négociées sur un marché de la zone Asie Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture jour.
  - Dans le contexte actuel de crise des marchés financiers, les cours contribués ou diffusés sur des bases de données intégrés dans la valorisation du portefeuille peuvent différer des prix de transactions
2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
3. Les valeurs mobilières, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
4. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
5. À l'exception des Bons du trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.
6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
  - a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
  - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché.
7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
  - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
  - b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
  - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :
- a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
  - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
  - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.
  - d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.
  - e. Les opérations d'échanges et les produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black& Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) standards ou développées par la société de gestion.
9. Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan  
L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.
10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.
11. La commission de souscription rémunère le réseau placeur.
12. Frais de gestion
- Pour les actions C le taux global de frais de gestion (hors frais de transactions et de rétrocessions) est de 1,65 % TTC sur l'actif moyen annuel, le taux annuel est de 1,65 %
  - Pour les actions D, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction et de rétrocessions) est de 1,65 % TTC sur l'actif moyen annuel, le taux annuel est de 1,65 %.
  - Pour les actions E, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction et de rétrocessions) est de 1,45 % TTC sur l'actif moyen annuel, le taux annuel est de 1,45 %.
13. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.
14. Les rétrocessions sont calculées sur la base des factures fournies par la société de gestion pour les OPCS suivants :

Code ISIN	Libellé valeur	Total général
FR0010711085	LBPAM ACT.DIV.EUR.ID	4 500,58
Total général		4 500,58

15. Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée du mois de juin.
16. La valeur liquidative calculée la veille du week-end et/ou des jours fériés ne comprend plus les intérêts et les frais de gestion calculés jusqu'au dernier jour de la période non ouvrée.

### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part C	Parts « D » et « E »
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion

## 2. Évolution de l'actif net au 30/06/2015 EN EUR

	30/06/2015	30/06/2014
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>236 224 325,79</b>	<b>241 057 728,74</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	13 871 522,38	18 022 955,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-34 961 161,30	-55 424 815,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 323 885,06	28 010 325,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-10 661 499,90	-6 368 762,33
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-890 490,57	-684 929,91
Différences de change	10 538 823,13	4 756 130,85
<b>Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers</b>	<b>-2 589 154,58</b>	<b>4 818 941,15</b>
Différence d'estimation exercice N	22 223 109,40	24 812 263,98
Différence d'estimation exercice N-1	-24 812 263,98	-19 993 322,83
<b>Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 421 772,48	-2 379 777,81
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 442 303,27	4 416 529,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>243 876 780,80</b>	<b>236 224 325,79</b>

### 3. Compléments d'information

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	545 554,06	0,22
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 814 488,44	1,56
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	545 554,06	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 814 488,44	1,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP		CHF		DKK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	62 802 573,77	25,75	34 174 478,32	14,01	6 913 771,15	2,83	2 793 154,22	1,15
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	159 942,30	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	79 662,44	0,03
Comptes financiers	74 429,06	0,03	0,48	0,00	0,00	0,00	471 124,52	0,19
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	203,28	0,00	1 143,52	0,00	7 669,81	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/06/2015
<b>Créances</b>	
Ventes à règlement différé	3 797 043,92
Souscriptions à recevoir	124 223,63
Rétrocession de frais de gestion	18,22
Coupons et dividendes en espèces	501 335,64
Autres créances	3 610,91
<b>Total des créances</b>	<b>4 426 232,32</b>
<b>Dettes</b>	
Rachats à payer	55 682,01
Frais de gestion	339 448,66
Collatéraux	1 301 584,34
Autres dettes	72 748,60
<b>Total des dettes</b>	<b>1 769 463,61</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	99 479,41564	9 285 526,58
Parts rachetées durant l'exercice	-200 519,30314	-17 640 387,44
Solde net des souscriptions/rachats	-101 039,88750	-8 354 860,86
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	61 393,61265	4 585 995,80
Parts rachetées durant l'exercice	-224 105,29508	-17 258 379,41
Solde net des souscriptions/rachats	-162 711,68243	-12 672 383,61
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE E</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-5,26357	-62 394,45
Solde net des souscriptions/rachats	-5,26357	-62 394,45

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE C</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE D</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE E</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	30/06/2015
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 495 494,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	1 685,79
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE D</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 450 501,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	2 808,19
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE E</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 941,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,45
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	6,60

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	<b>30/06/2015</b>
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	<b>30/06/2015</b>
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	2 266 935,60
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	<b>Code Isin</b>	<b>Libellés</b>	<b>30/06/2015</b>
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 880 043,24
	FR0012750461	LBPAM TRESORERIE Z	1 880 043,24
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2015	30/06/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	3 449 311,15	4 266 350,80
<b>Total</b>	<b>3 449 311,15</b>	<b>4 266 350,80</b>
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE C</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 318 967,13	1 626 654,22
<b>Total</b>	<b>1 318 967,13</b>	<b>1 626 654,22</b>
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE D</b>		
Affectation		
Distribution	2 053 661,05	2 476 205,06
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	71 008,17	156 085,69
<b>Total</b>	<b>2 124 669,22</b>	<b>2 632 290,75</b>
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 866 964,59274	2 029 676,27517
Distribution unitaire	1,10	1,22
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	202 801,92	149 086,67
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE E</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 674,80	7 405,83
<b>Total</b>	<b>5 674,80</b>	<b>7 405,83</b>

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2015	30/06/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	24 300 228,58	20 419 030,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>24 300 228,58</b>	<b>20 419 030,06</b>
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE C</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	9 277 888,22	7 748 420,97
<b>Total</b>	<b>9 277 888,22</b>	<b>7 748 420,97</b>
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE D</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14 987 109,15	12 638 734,82
<b>Total</b>	<b>14 987 109,15</b>	<b>12 638 734,82</b>
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE E</b>		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	35 231,21	31 874,27
<b>Total</b>	<b>35 231,21</b>	<b>31 874,27</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2011	29/06/2012	28/06/2013	30/06/2014	30/06/2015
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>244 148 893,92</b>	<b>230 742 685,74</b>	<b>241 057 728,74</b>	<b>236 224 325,79</b>	<b>243 876 780,80</b>
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE C</b>					
Actif net en EUR	88 490 567,39	97 599 786,57	103 774 473,61	90 017 344,30	93 179 132,77
Nombre de titres	1 295 486,27646	1 539 459,01025	1 447 563,33312	1 085 561,54580	984 521,65830
Valeur liquidative unitaire en EUR	68,30	63,39	71,68	82,92	94,64
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	7,13	9,42
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,57	1,54	1,61	1,49	1,33
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE D</b>					
Actif net en EUR	155 212 188,12	132 676 484,24	136 955 890,89	145 836 278,89	150 343 619,17
Nombre de titres	2 477 478,39631	2 331 631,49777	2 168 018,44009	2 029 676,27517	1 866 964,59274
Valeur liquidative unitaire en EUR	62,64	56,90	63,17	71,85	80,52
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	6,22	8,02
Distribution unitaire en EUR sur résultat	1,13	1,13	1,13	1,22	1,10
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,09	0,00	*
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,31	0,25	0,28	0,07	0,03
<b>LBPAM ACTIONS EUROPE E</b>					
Actif net en EUR	446 138,41	466 414,93	327 364,24	370 702,60	354 028,86
Nombre de titres	46,79731	52,71174	32,66467	31,91399	26,65042
Valeur liquidative unitaire en EUR	9 533,41	8 848,40	10 021,96	11 615,67	13 284,17
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	998,75	1 321,97
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	220,70	215,24	241,28	232,05	212,93

\* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

## 3.12 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ HOLDING	EUR	39 000	5 448 300,00	2,23
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	37 440	3 675 859,20	1,51
DAIMLER AG	EUR	58 235	4 754 305,40	1,95
DEUTSCHE BANK AG NAMEN	EUR	141 882	3 823 719,90	1,57
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	30 380	796 107,90	0,33
FRESENIUS	EUR	43 243	2 488 634,65	1,02
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	13 878	1 396 126,80	0,57
LINDE AG	EUR	12 245	2 080 425,50	0,85
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	19 500	3 100 500,00	1,27
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	29 000	1 284 700,00	0,53
SIEMENS AG NAMEN	EUR	31 950	2 886 682,50	1,18
SYMRISE AG	EUR	27 000	1 503 090,00	0,62
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	EUR	600 000	3 102 000,00	1,27
VOLKSWAGEN AG PRIVILIGIEE NON VTG PRF	EUR	8 750	1 820 000,00	0,75
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>38 160 451,85</b>	<b>15,65</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
SOUTH32 LTD	AUD	131 270	162 089,68	0,07
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>162 089,68</b>	<b>0,07</b>
<b>BELGIQUE</b>				
DELHAIZE FRERES & CIE LE LION SA MOLENBEEK SAINT JEAN	EUR	9 000	666 540,00	0,27
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>666 540,00</b>	<b>0,27</b>
<b>DANEMARK</b>				
COLOPLAST B	DKK	19 834	1 167 456,59	0,48
ISS A/S	DKK	26 540	785 537,61	0,32
NOVO NORDISK AS	DKK	101 500	4 960 776,95	2,03
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>6 913 771,15</b>	<b>2,83</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS IT HOLDING	EUR	55 000	1 966 525,00	0,81
FERROVIAL	EUR	102 000	1 983 900,00	0,81
IBERDROLA S.A.	EUR	428 515	2 589 087,63	1,06
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>6 539 512,63</b>	<b>2,68</b>
<b>FINLANDE</b>				
NOKIA (AB) OY	EUR	760 000	4 628 400,00	1,90
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>4 628 400,00</b>	<b>1,90</b>
<b>FRANCE</b>				
ALSTOM	EUR	37 333	950 124,85	0,39
ARKEMA	EUR	25 714	1 661 895,82	0,68
ARKEMA RTS 25-06-15	EUR	25 714	0,00	0,00
AXA	EUR	164 245	3 716 864,35	1,52
BNP PARIBAS	EUR	87 676	4 747 655,40	1,96
BOUYGUES	EUR	29 253	980 999,36	0,40
CARREFOUR	EUR	136 000	3 905 920,00	1,61
CARREFOUR DO 07-07-15	EUR	136 000	0,00	0,00
COMP DE SAIN GOBA RTS 24-06-15	EUR	45 000	0,00	0,00
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	45 000	1 812 150,00	0,74
CREDIT AGRICOLE	EUR	236 614	3 156 430,76	1,29
ELIOR	EUR	49 791	894 495,32	0,37
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	19 000	2 033 000,00	0,83
EUROPCAR GROUPE	EUR	237 567	2 869 809,36	1,18
GDF SUEZ	EUR	83 000	1 381 120,00	0,57
LAFARGE	EUR	23 294	1 379 936,56	0,57
L'OREAL	EUR	15 000	2 400 000,00	0,98
ORANGE	EUR	150 000	2 071 500,00	0,85

## INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PERNOD RICARD	EUR	30 000	3 108 000,00	1,27
SAFRAN SA	EUR	29 000	1 762 910,00	0,72
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	32 000	1 981 760,00	0,81
TOTAL	EUR	108 000	4 705 560,00	1,94
TOTAL SA RTS 22-06-15	EUR	108 000	0,00	0,00
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	83 950	1 535 445,50	0,63
ZODIAC AEROSPACE	EUR	52 000	1 518 400,00	0,62
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>48 573 977,28</b>	<b>19,93</b>
<b>IRLANDE</b>				
CRH PLC	EUR	92 302	2 337 086,64	0,96
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>2 337 086,64</b>	<b>0,96</b>
<b>ITALIE</b>				
ATLANTIA	EUR	75 640	1 676 182,40	0,69
SNAM	EUR	431 230	1 840 489,64	0,74
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	400 000	455 200,00	0,19
UNICREDITO RAGGRUPAMENTO	EUR	265 200	1 597 830,00	0,66
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>5 569 702,04</b>	<b>2,28</b>
<b>JERSEY</b>				
GLENCORE XSTRATA	GBP	719 070	2 591 270,68	1,06
SHIRE	GBP	47 500	3 416 084,41	1,40
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>6 007 355,09</b>	<b>2,46</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
SES	EUR	88 000	2 651 880,00	1,09
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>2 651 880,00</b>	<b>1,09</b>
<b>NORVEGE</b>				
DNB ASA	NOK	145 000	2 163 586,58	0,89
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>2 163 586,58</b>	<b>0,89</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASML HOLDING NV	EUR	31 800	2 947 860,00	1,21
DELTA LLOYD	EUR	80 955	1 192 062,38	0,49
EURONEXT NV - W/I	EUR	33 419	1 180 359,08	0,48
GRANDVISION NV	EUR	58 056	1 286 520,96	0,53
HEINEKEN	EUR	44 000	2 995 080,00	1,23
ING GROEP	EUR	420 000	6 220 200,00	2,55
RANDSTAD HOLDING	EUR	22 400	1 308 384,00	0,54
ROYAL PHILIPS	EUR	67 690	1 544 685,80	0,63
STMICROELECTRONICS NV/PARIS	EUR	293 244	2 156 809,62	0,88
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>20 831 961,84</b>	<b>8,54</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
ANTOFAGASTA PLC	GBP	127 300	1 238 949,11	0,51
AVIVA PLC	GBP	350 000	2 433 128,66	1,00
BARCLAYS PLC	GBP	860 000	3 162 255,63	1,30
BG GROUP PLC	GBP	145 000	2 168 501,66	0,89
BHP BILLITON	GBP	131 270	2 314 295,01	0,95
BP PLC	GBP	658 403	3 904 693,63	1,60
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	GBP	114 518	5 520 205,66	2,27
BRITISH SKY BROADCASTING GROUP	GBP	133 775	1 958 143,48	0,80
BURBERRY GROUP PLC	GBP	60 000	1 330 510,27	0,55
CAPITA GROUP	GBP	31 340	547 659,26	0,22
EXPERIAN	GBP	31 750	519 419,15	0,21
HAMMERSON PLC 25P	GBP	290 000	2 519 514,43	1,03
HSBC HLDGS PLC GBP	GBP	801 874	6 452 796,49	2,66
HSBC HOLDINGS PLC RTS 15-06-15	EUR	801 874	0,00	0,00
IMPERIAL TOBACCO GROUP	GBP	85 110	3 684 556,00	1,51
JOHNSON MATTHEY PLC	GBP	31 172	1 336 728,58	0,55
MERLIN ENTERTAINMENTS	GBP	220 000	1 326 303,90	0,54

## INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NEXT PLC	GBP	17 500	1 840 285,13	0,75
ROLLS-ROYCE HLD	GBP	117 580	1 443 921,24	0,59
ROLLSROYCE HOLDINGS PLC C JULY 2015	GBP	16 578 780	23 401,48	0,01
ROYAL DUTCH SHELL	EUR	96 430	2 446 429,10	1,00
SABMILLER PLC EX SOUTH AFRI BREW	GBP	59 209	2 761 331,58	1,13
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	132 109	2 002 753,42	0,82
TESCO PLC	GBP	850 000	2 550 179,97	1,05
VODAFONE GROUP	GBP	1 150 000	3 731 067,82	1,53
WHITBREAD PLC	GBP	29 000	2 024 617,12	0,83
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>59 241 647,78</b>	<b>24,30</b>
<b>SUEDE</b>				
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB -B-	SEK	22 855	467 477,96	0,19
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>467 477,96</b>	<b>0,19</b>
<b>SUISSE</b>				
ABB LTD	CHF	69 219	1 301 553,85	0,53
CIE FINANCIERE RICHEMONT AG	CHF	58 050	4 239 606,74	1,74
CLARIANT AG NAMEN	CHF	144 000	2 649 611,06	1,09
NESTLE NOM.	CHF	109 444	7 094 468,45	2,91
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	99 495	8 804 824,98	3,61
ROCHE HOLDING AG	CHF	26 485	6 663 852,88	2,73
SCHINDLER HOLDING BP	CHF	11 030	1 619 597,62	0,66
SULZER AG	CHF	6 150	567 869,49	0,23
SYNGENTA AG	CHF	3 379	1 233 093,25	0,51
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>34 174 478,32</b>	<b>14,01</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur marchés réglementé ou assimilé</b>			<b>239 089 918,84</b>	<b>98,05</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>239 089 918,84</b>	<b>98,05</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
LBPAM TRESORERIE Z	EUR	188	1 880 043,24	0,77
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 880 043,24</b>	<b>0,77</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>1 880 043,24</b>	<b>0,77</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>1 880 043,24</b>	<b>0,77</b>
<b>Titres mis en dépôt</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
BNP PARIBAS	EUR	41 864	2 266 935,60	0,93
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur marchés réglementé ou assimilé</b>			<b>2 266 935,60</b>	<b>0,93</b>
<b>TOTAL Titres mis en dépôt</b>			<b>2 266 935,60</b>	<b>0,93</b>
<b>Créances représentatives de titres prêtés</b>				
<b>ITALIE</b>				
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	1 100 000	1 251 800,00	0,51
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 251 800,00</b>	<b>0,51</b>
<b>TOTAL Créances représentatives de titres prêtés</b>			<b>1 251 800,00</b>	<b>0,51</b>
<b>Indemnités sur titres prêtés</b>			<b>248,79</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>			<b>4 426 232,32</b>	<b>1,81</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 769 463,61</b>	<b>-0,73</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-3 268 934,38</b>	<b>-1,34</b>
<b>Actif net</b>			<b>243 876 780,80</b>	<b>100,00</b>
LBPAM ACTIONS EUROPE C	EUR	984 521,65830	94,64	
LBPAM ACTIONS EUROPE D	EUR	1 866 964,59274	80,52	
LBPAM ACTIONS EUROPE E	EUR	26,65042	13 284,17	

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
 (SELON INSTRUCTION FISCALE DU CGI: N°140 51 - 2 - 05 DU 11 AOUT 2005)

**Portefeuille : LBPAM ACTIONS EUROPE**

DECOMPOSITION DU COUPON PART : LBPAM ACTIONS EUROPE D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à réfaction et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 053 661,05	EUR	1,10	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>2 053 661,05</b>	<b>EUR</b>	<b>1,10</b>	<b>EUR</b>

# **LBPAM ACTIONS EUROPE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

La Banque Postale Asset Management

34, rue de la Fédération

75737 Paris Cedex 15

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2015

**LBPAM ACTIONS EUROPE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : La Banque Postale Asset Management

34, rue de la Fédération  
75737 Paris Cedex 15

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2015

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement LBPAM ACTIONS EUROPE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans l'annexe.

LBPAM ACTIONS EUROPE

## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations, le présent rapport a été établi en date du 22 décembre 2015.

Neuilly-sur-Seine, le 22 décembre 2015

Le Commissaire aux Comptes

Scacchi & Associés

  
Olivier GALIENNE